

# AGISSEZ ICI ET MAINTENANT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE !

PARTICIPEZ CONCRÈTEMENT AU RENOUVELLEMENT  
ET À LA GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS,  
EN DEVENANT MÈCÈNE DE PLANTONS POUR L'AVENIR



© France Douglas - Yoann Portejoie

## BULLETIN DE SOUTIEN - ENTREPRISES

### MES COORDONNÉES :

Entreprise : .....

Madame  Monsieur : .....

Adresse de l'entreprise : .....

N° de SIRET : .....

Agissant en qualité de : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : .....@.....

**Mon don pour l'année 2024 : ..... €**

RÉDUCTION FISCALE ENTREPRISE : Je bénéficie d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de la somme versée, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires d'affaires, pour un CA supérieur à 2 millions d'euros et à 20 000€ pour un CA inférieur à 2 millions d'euros, selon la loi «Aillagon» du 1er août 2003.

Plafond reportable sur les 5 années suivant le versement.

En nous retournant ce bulletin, vous recevrez votre convention de mécénat.

**UN GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !**



**PLANTER  
SENSIBILISER  
INNOVER**

80, route d'Arcachon - 33610 CESTAS  
[www.plantonspourelavenir.fr](http://www.plantonspourelavenir.fr)



**anne.kenler@plantonspourelavenir.fr - 06 42 38 93 85  
contact@plantonspourelavenir.fr - 05 40 12 08 00**